

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 503 pris en Conseil d'administration

n° 503

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 mai 1939

Numéro JO
n° 510 du 31/05/1939

Date du numéro
31 mai 1939

TEXTE INTÉGRAL

Les lots n°s 16. 17, 22 et 23 du plan de lotissement de la partie sud du quartier de la Plaine sont mis à la disposition de l'autorité militaire en vue de l'installation de baraquements à usage d'infirmérie. Dans les huit jours de la date du présent arrêté, le receveur des Domaines fera remise des terrains susvisés à M, le commandant supérieur des troupes de la Côte française des Somalis, en présence du chef du Service des travaux publics. De cette opération, il sera dressé proces-verbal.